



FOYER RURAL HANNONVILLE SUZEMONT
48 GRAND RUE 54800 HANNONVILLE SUZEMONT

ATTESTATION - INSCRIPTION BROCANTE

A envoyer à l'adresse indiquée ci-dessus

Personne physique

se déroulant le 13 septembre 2026 de 06H00 à 18h00 à HANNONVILLE SUZEMONT

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom

Né(e) le

à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le

par (fournir une copie).

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) - de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Je réservemètres linéaires pour un montant total deeuros.

(1 euros le mètre linéaire / 4 euros les 5 mètres).

Règlement intérieur:

- 1/ Aucun remboursement ne pourra être effectué sur annulation de l'exposant.
- 2/ Les exposants seront accueillis dès 6H00. Le remballage est autorisé à partir de 17H00.
- 3/ Dès 8H00, plus aucun véhicule ne pourra circuler.
- 4/ Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout objet volé, cassé ou dégradé.
- 5/ Il en sera de même pour les dommages causés aux personnes et aux biens.
- 6/ La brocante peut être annulée en cas d'intempéries ou de décision préfectorale.
- 7/ Un chèque de caution d'emplacement propre de 10 euros vous sera demandé et rendu à l'issue de la brocante, contre un emplacement rendu à l'identique de celui reçu.
- 8/ Le fait de participer à la brocante implique l'acceptation de ce règlement.
- 9/ L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement de l'emplacement, du règlement de la caution ainsi que de la photocopie de la carte d'identité.

Fait à le

Signature